

# Le dossier du service des travaux piétine

## GENAPPE

Étienne Legrand a proposé au conseil communal qu'un dépôt sécurisé soit loué en attendant une solution définitive pour le service des travaux.

Le service des travaux occupe plusieurs sites, rue Joseph Berger, à l'allée Le Cavalier, sur le site de l'ancienne sucrerie et, depuis novembre 2025, sur le site KDS à Glabais. L'échevin des travaux Étienne Legrand (MR-Les Engagés) a proposé au conseil communal la location d'un garage de 250 mètres-carrés situé à Baisy-Thy pour y entreposer du matériel, notamment du matériel roulant, à l'abri des intempéries et de manière

sécurisée. Le coût de la location s'élève à 1000 € par mois : « C'est une situation provisoire. Nous devons quitter le site de la sucrerie pour fin mars », a-t-il précisé.

### Des informations relevant du huis clos

Vincent Girboux (Be Genappe) regrette l'absence d'une stratégie claire et d'une solution à long terme pour le service des travaux : « La Ville a récemment proposé une solution pérenne pour l'installation du service des travaux à l'allée Le Cavalier via un échange de terrains impliquant la ville, le CPAS, l'exploitant agricole et les propriétaires. Une proposition qui agréait toutes les parties. Un projet réfléchi et d'intérêt public. Le CPAS a refusé cet échange de manière incompréhensible », a-t-il indiqué. Sté-

phanie Bury, faisant fonction de bourgmestre en l'absence de Gérard Couronné, a coupé l'intervention du conseiller en lui reprochant de divulguer des informations relevant du huis clos. Celui-ci estimait que son intervention relevait du point mis à l'ordre du jour.

### Les échanges de terrains refusés par le CPAS

De quoi s'agit-il ? La Ville a trouvé accord avec les propriétaires et l'exploitant de la parcelle agricole située allée Le Cavalier pour acquérir ce site via un échange de terrain.

Que proposait-elle ? D'échanger une portion d'une surface équivalente en morcelant un terrain agricole de 17 hectares appartenant au CPAS. Pour ce faire la Ville devait obtenir



La Ville lorgne sur le terrain à l'allée Le Cavalier, pour y placer le service des travaux.

l'accord du CPAS. Elle a donc sollicité cet accord en proposant en contrepartie au CPAS de lui céder un terrain d'une surface équivalente lui appartenant drève Notre-Dame de Foy. Le CPAS n'a pas accepté la transaction en raison notamment des risques juridiques liés aux baux à ferme en cours sur les terrains échangés, le

morcellement de la parcelle chausmée provinciale et d'une absence d'intérêt pour l'institution ce qui pourrait lui être reproché par les autorités de tutelle. Le dossier d'installation du service des travaux à l'allée Le Cavalier est donc pour l'instant toujours au point mort.

MICHEL DEMEESTER